Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Tinten- & Kuli-Ex

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit de nettoyage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Koch-Chemie GmbH Einsteinstr. 42 D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0 N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+352 8002 5500 (Centre Antipoisons)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

1-méthoxy-2-propanol

2-propylheptane-1-ol, éthoxylé

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Oranger doux, extraits

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre

chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.

P405 Garder sous clef.

Éléments d'étiquetage additionnels

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):

5-15% agents de surface non ioniques

parfums

LIMONENE LINALOOL

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la	a substance	Indications complémentaires			
	N° CAS / CE /	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Conce	Concentration		%
	Index / REACH					
1	1-méthoxy-2-propa	nol				
	107-98-2	Flam. Liq. 3; H226	>=	70,00 - <	90,00	% en
	203-539-1	STOT SE 3; H336				poids
	603-064-00-3					
	01-2119457435-35					
2	2-propylheptane-1-	ol, éthoxylé				
	160875-66-1	Eye Dam. 1; H318	>=	5,00 - <	10,00	% en
	-	Acute Tox. 4; H302				poids
	-					
	-					
3	Oranger doux, extr	raits				
	8028-48-6	Asp. Tox. 1; H304	<	5,00		% en
	232-433-8	Flam. Liq. 3; H226				poids
	-	Skin Irrit. 2; H315				

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

01-2119493353-35	Skin Sens. 1; H317	
	Aquatic Chronic 2; H411	

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en recpectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Eau pulvérisée; Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NOx); Vapeurs/gaz toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1	
	Liste des valeurs limites contraignantes d'exposition	professionn	elle		
	1-Méthoxypropane-2-ol				
	VLE (courte durée)	568	mg/m³	150	ppm
	VLE (8h)	375	mg/m³	100	ppm
	Remarque/s	Peau			
	2000/39/EC				
	1-Methoxypropanol-2				
	VLE (courte durée)	568	mg/m³	150	ppm

Fiche de données de sécurité CE

KochChemie° ExcellenceForExperts.

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

VLE (8h)	375	mg/m³	100	ppm
Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2	
			203-539-1		
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	50,6	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	369	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	553,5	mg/m³
2	Oranger doux, extraits			8028-48-6	
				232-433-8	
	dermale	à court terme (aiguë)	local	185,8	μg/cm²
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	8,89	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	31,1	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la subs	tance		N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	3,3	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	18,1	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	43,9	mg/m³
2	Oranger doux, extraits			8028-48-6 232-433-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	4,44	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	local	92,9	μg/cm²
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4,44	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	7,78	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE		
	compartiment écologique	Туре	Valeur		
1	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		
			203-539-1		
	Eau	eau douce	10	mg/L	
	Eau	eau marine	1	mg/L	
	Eau	Eau dégagement intermittent	100	mg/L	
	Eau	eau douce sédiment	52,3	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	Eau	eau marine sédiment	5,2	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	sol	-	5,49	mg/kg	
	concerne : poids sec				
	station d'épuration des eaux résiduaires	-	100	mg/L	
	(STP)				
2	Oranger doux, extraits		8028-48-6		
			232-433-8		
	Eau	eau douce	5,4	μg/L	
	Eau	eau marine	0,54	μg/L	
	Eau	Eau dégagement intermittent	5,77	μg/L	
	Eau	eau douce sédiment	1,3	mg/kg poids	
				sec	
	Eau	eau marine sédiment	0,13	mg/kg poids	

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

			sec
sol	-	0,261	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2,1	mg/L
empoisonnement secondaire	-	13,3	mg/kg nourriture

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration auxpostes de travail et par une extraction générale convenable. Si cetteventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié butyl-caoutchouc

Epaisseur du matériel > 0,5 mm Temps de passage > 240 min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
liquide limpide	
limpide	
Odeur	
fruitée	

-	L	П
ρ	П	ı

Donnée non disponible.

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

Donnée non disponible.

Point de fusion/point de congélation

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Donnáo	non	disponible	
DOME	поп	UISDOITIDIE	

Température de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Valeur 34 °C

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Inflammabilité

Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur 0,92 g/cm³
Température de référence 20 °C

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient	do	nartago	n-octano	/oau	(valour	loa)
Coemicient	ue	Dartaue	II-OCIAIIO	reau	(valeur	IOUI

N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	Oranger doux, extraits		8028-48-6		232-433-8	
log F	Pow	2,78	-	4,88		
Méth	node	QSAR				
Soul	rce	ECHA				

Viscosité

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est stable à la température ambiante.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Fiche de données de sécurité CE

KochChemie® ExcellenceForExperts.

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

acides forts; Alcalis; Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Tox	Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)				
N°	Nom du produit				
1	Tinten- & Kuli-Ex				
Ren	narque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).			

Tox	ricité orale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1
DL5	50			4016	mg/kg de poids corporel
Esp	èces	rat			
Mét	thode	EC 440/2008	, B.1		
Sou	ırce	ECHA			
2	Oranger doux, extraits		8028-48-6		232-433-8
DL5	50	>		5000	mg/kg de poids corporel
Esp	èces	rat			
Mét	thode	OCDE 401			
Sou	ırce	ECHA			

Toxicité dermale aiguë			
N° Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1 1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces Méthode	rat 440/2008/EC B.3.		
Source	ECHA		
2 Oranger doux, extraits	8028-48-6		232-433-8
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces Méthode Source	lapin OCDE 402 ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

Cori	Corrosion cutanée/irritation cutanée					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE			
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1			
Espe	èces	lapin				
Méth	node	EC 440/2008, B.4				
Soul	rce	ECHA				
Éval	uation	Non irritant				

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Lési	Lésions oculaires graves/irritation oculaire					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE		
1	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2	203-539-1		
Espe	èces	lapin				
Méth	node	2004/73/EEC	C, B.5			
Soul	rce	ECHA				
Éval	uation	Non irritant				
2	Oranger doux, extraits		8028-48-6	232-433-8		
Espe	èces	lapin				
Méth	node	OCDE 405				
Soul	rce	ECHA				
Éval	uation	Non irritant				

Sen	sibilisation respiratoire ou cutanée		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Voie	e d'exposition	Peau	
Esp	èces	cobaye	
Mét	hode	440/2008/EC B.6	
Sou	rce	ECHA	
Éva	luation	non sensibilisant	
2	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
Voie	e d'exposition	Peau	
Esp	èces	souris	
Mét	hode	OCDE 429	
Sou	rce	ECHA	
Éva	luation	sensibilisant	

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Can	Cancérogénicité						
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE				
1	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8				
Méth	node	OECD 451					
Soul	rce	ECHA					
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification					
		ne sont pas remplis.					

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Toxi	Toxicité sur les poissons (aigüe)						
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	Oranger doux, extraits		8028-48-6		232-433-8		
CL5	0			5,65	mg/l		
Dure	ée d'exposition			96	h		
Esp	èces	Danio rerio					
Métl	node	OCDE 203					
Sou	rce	ECHA					

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Tox	icité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE
1	Oranger doux, extraits	8028-48-6		232-433-8
CE5	50		1,1	mg/l
Dure	ée d'exposition		48	h
Esp	èces	Daphnia magna		
Mét	hode	OCDE 202		
Sou	rce	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxi	Toxicité pour les algues (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	Oranger doux, extraits	8028-48-6		232-433-8		
ErC:	50		150	mg/l		
Dure	ée d'exposition		72	h		
Esp	èces	Desmodesmus subspicatus				
Métl	hode	OCDE 201				
Sou	rce	ECHA				

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité						
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1		
Туре		biodégradabilité aérobie	biodégradabilité aérobie			
Valeur			96	%		
Durée			28	jour(s)		
Méthode		OCDE 301 E				
Source		ECHA				
Évaluation		facilement biodégradable				
2	Oranger doux, extraits	8028-48-6		232-433-8		
Source		ECHA				
Évaluation		facilement biodégradable				

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)						
N°	Dénomination de la substance	N°	CAS	N° CE		
1	Oranger doux, extraits	80	28-48-6	232-433-8		
FBC		32	- 156			
Source		ECHA				

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE		
1	Oranger doux, extraits	8028-48-6		232-433-8			
log F	Pow	2,78	-	4,88			
Méthode		QSAR					
Source		ECHA					

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3
Code de classification F1
Groupe d'emballage III
N° d'identification de danger 30
Numéro ONU UN1263

Nom technique MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Code de restriction en tunnels D/E Étiquette 3

14.2 Transport IMDG

Classe 3 Groupe d'emballage III Numéro ONU UN1263

Nom et description PAINT RELATED MATERIAL

EmS F-E, S-E Étiquettes 3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3 Groupe d'emballage III

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Numéro ONU UN1263

Nom et description Paint related material

Étiquettes 3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3, 40 1907/2006 .

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Fiche de données de sécurité CE

KochChemie® ExcellenceForExperts.

Nom commercial: Tinten- & Kuli-Ex

Code produit: 197999

Version actuelle: 1.0.2, établi le: 21.12.2020 Version remplacée: 1.0.1, établi le: 10.07.2020 Région: LU

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 763557